



TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FOND DE COMMERCE SANS MANIMENTS DE FONDS

TARIF DES COMMISSIONS POUR LES VENTES*

< ou Égal à 30 000€.....	35% TTC
De 30 001 à 50 000€.....	20% TTC
De 50 001 à 100 000€.....	15% TTC
De 100 001 à 150 000€	13% TTC
De 150 001 à 250 000 €	11% TTC
> 250 000€	10% TTC

***Les honoraires sont à la charge du vendeur**

TARIF DES COMMISSIONS POUR LES LOCATIONS

Location à usage d'habitation

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 8,5 % à la charge du locataire :

(Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail) 6 €/m² de surface habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2 €/m² de surface habitable

Soit un total de 8 €/m² de surface habitable

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 8,5 % à la charge du bailleur :

Honoraires d'entremise et de négociation : 2 €/m² de surface habitable

(Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail)
6 €/m² de surface habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 2 €/m² de surface habitable

Soit un total de 10 €/m² de surface habitable

Location à usage commerciale*

20% TTC du loyer annuel pour le locataire

(du loyer charges comprise, TVA au taux en vigueur de 8,5 % incluse)

Location à usage professionnelle*

15% TTC du loyer annuel pour le locataire

(du loyer charges comprise, TVA au taux en vigueur de 8,5 % incluse)

***Les honoraires de location professionnelle ou commerciale sont à la charge exclusive du locataire**

ESTIMATION

Pour Saint Joseph/Petite Île/Saint Philippe/Saint Pierre/Tampon.....250 € TTC

Le reste du département.....350 € TTC